

BAREMES DE NOS HONORAIRES T.T.C

(T.V.A incluse au taux de 20%)

TRANSACTION	LOCATION ET GESTION																							
<p>MANDAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mandat de recherche d'acquéreur : honoraires à la charge du vendeur. - Mandat de recherche d'un bien immobilier : honoraires à la charge de l'acquéreur. <p>Sur la part comprise entre :</p> <table border="0"> <tr> <td>0 à 34 000 Euros.....</td> <td align="right">4000 €</td> </tr> <tr> <td>+ 35 000 à 44 000 Euros.....</td> <td align="right">10 %</td> </tr> <tr> <td>+ 45 000 à 54 000 Euros.....</td> <td align="right">9 %</td> </tr> <tr> <td>+ 55 000 à 79 000 Euros.....</td> <td align="right">8 %</td> </tr> <tr> <td>+ 80 000 à 99 000 Euros.....</td> <td align="right">7 %</td> </tr> <tr> <td>+ 100 000 à 119 000 Euros.....</td> <td align="right">6 %</td> </tr> <tr> <td>+ 120 000 à 159 000 Euros.....</td> <td align="right">5 %</td> </tr> <tr> <td>Au-delà.....</td> <td align="right">4 %</td> </tr> </table> <p>Tranches cumulatives</p> <p>Honoraires baux commerciaux / professionnel : 2 mois de loyer hors taxes à la charge du preneur (hors frais de rédaction par le notaire)</p>	0 à 34 000 Euros.....	4000 €	+ 35 000 à 44 000 Euros.....	10 %	+ 45 000 à 54 000 Euros.....	9 %	+ 55 000 à 79 000 Euros.....	8 %	+ 80 000 à 99 000 Euros.....	7 %	+ 100 000 à 119 000 Euros.....	6 %	+ 120 000 à 159 000 Euros.....	5 %	Au-delà.....	4 %	<p align="center">Honoraires à la charge du bailleur et du locataire</p> <p><input type="checkbox"/> Zone « très tendue » <input type="checkbox"/> Zone « tendue » <input checked="" type="checkbox"/> Zone « non tendue »</p> <p align="center">Année de référence : 2020</p> <table border="1"> <tr> <td>Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail</td> <td>7.02 % TTC du loyer annuel hors charges Plafonnés à 8 € TTC / m² habitable (Loi Boutin)</td> </tr> <tr> <td>Honoraires de réalisation de l'état des lieux</td> <td>1.25 % TTC du loyer annuel hors charges Plafonnés à 3 € TTC / m² habitable (Loi Boutin)</td> </tr> </table> <p>Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 Juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014.</p> <p>HONORAIRES GESTION</p> <table border="1"> <tr> <td rowspan="2">SERVICE PRIVILEGE</td> <td>Pour les loyers supérieurs à 500€ hors charges : 7.80 % TTC</td> </tr> <tr> <td>Pour les loyers inférieurs à 500€ hors charges : 8,40 % TTC</td> </tr> </table> <p align="center">Détail des prestations de la Gestion Locative sur demande</p>	Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	7.02 % TTC du loyer annuel hors charges Plafonnés à 8 € TTC / m ² habitable (Loi Boutin)	Honoraires de réalisation de l'état des lieux	1.25 % TTC du loyer annuel hors charges Plafonnés à 3 € TTC / m ² habitable (Loi Boutin)	SERVICE PRIVILEGE	Pour les loyers supérieurs à 500€ hors charges : 7.80 % TTC	Pour les loyers inférieurs à 500€ hors charges : 8,40 % TTC
0 à 34 000 Euros.....	4000 €																							
+ 35 000 à 44 000 Euros.....	10 %																							
+ 45 000 à 54 000 Euros.....	9 %																							
+ 55 000 à 79 000 Euros.....	8 %																							
+ 80 000 à 99 000 Euros.....	7 %																							
+ 100 000 à 119 000 Euros.....	6 %																							
+ 120 000 à 159 000 Euros.....	5 %																							
Au-delà.....	4 %																							
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	7.02 % TTC du loyer annuel hors charges Plafonnés à 8 € TTC / m ² habitable (Loi Boutin)																							
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	1.25 % TTC du loyer annuel hors charges Plafonnés à 3 € TTC / m ² habitable (Loi Boutin)																							
SERVICE PRIVILEGE	Pour les loyers supérieurs à 500€ hors charges : 7.80 % TTC																							
	Pour les loyers inférieurs à 500€ hors charges : 8,40 % TTC																							

SARL PHMALA IMMOBILIER, Société au Capital de 10 000 €, RCS Clermont Ferrand, N° SIRET 81402264600016
Titulaire de la carte professionnelle : Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce et Gestion **CPI 6302 2015 000 001873**

Montant de la garantie financière : T : 110 000 Euros / G : 200 000 euros.

Dénomination et adresse du garant : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions.16 rue Hoche Tour KUPKAB 95919 LA DEFENSE CEDEX